

Les 3 corneilles

#01 . HIVER 2021

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE DE CORNEILHAN

Vie de la commune

Installation du
Conseil Municipal

p. 8

Budget

Le Budget 2020
à la loupe
p. 4

Enfance

Rentrée masquée,
Vendanges, Noël...
p. 12

Vie associative

Honneur à nos sportifs
(Rugby, Foot, Volley...)
p. 14





EMILE & ROSE

Ici on est en agriculture biologique et on produit d'excellentes micro-cuvées.

La spécificité du domaine reste le fameux Carignan blanc planté par les aïeux. La vendange est manuelle, la vinification naturelle et l'élevage se fait en barrique et en jarre.

Chemin des Tanes 34490 Corneilhan
Tél. 04 67 30 35 02 - 07 72 34 27 26 - domainedemile-et-rose.fr

Caveau ouvert du lundi au vendredi de 17h à 19h - le samedi de 11h à 13h
Livraisons Béziers et environs à partir de 30 €



Daniel BONNET
Entreprise de Peinture
Revêtement Sol et Mur
Ravalement de Façades
Papiers peints - Vitrierie



10, bis route de Pailhès 34490 Corneilhan
04 34 33 00 99 - 06 16 58 76 82




De mèche avec vous
Coiffure mixte



Vos rendez-vous au 04 67 26 32 17
5 place de la Mairie
34490 Corneilhan




Sénégas
Boucherie d'excellence depuis 1947

Boucherie traditionnelle - Charcuterie gourmande et artisanale - Plats cuisinés du Terroir

Passez commande au **04 67 31 21 10**
ou sur www.boucherie-senegas.com

Sur Corneilhan retrait à l'atelier le mercredi et le samedi de 16h30 à 19h.
Sur Béziers retrait vendredi matin sur le marché ou aux Caves Notre Dame le mercredi et vendredi de 16h30 à 19h.




Intermarché
SUPER

LIGNAN-SUR-ORB

Horaires d'ouverture en non-stop :
du lundi au samedi de 9h à 19h30

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

ZAE DE Montauray - LIGNAN SUR ORB
Tél. 04 67 49 39 40 - Fax 04 67 49 20 04





SARL d'Architecture

ai2c

Jean-François MARTINEZ
Architecte DPLG
Coordonnateur SPS

Jean-Claude RABIER
Ingénieur ESTP

Associés

Architecture
Ingénierie
Coordination
Conseil

1 rue des Aires - 34490 CORNEILHAN
Tel : 04 67 37 81 26
Mail : contact@ai2c-architecture.fr

Arbres
& plantes 34



Route de Thézan les Béziers
34490 Corneilhan
06 09 75 02 59
06 80 18 20 57
magnolia34490@hotmail.fr
Arbres et plantes 34





Édito

Sommaire

Chères Corneilhanaises, chers Corneilhanais,
L'année 2020 est passée, et restera gravée dans nos mémoires.

Tout d'abord, cette crise sanitaire sans précédent du COVID-19, qui nous a confinés durant de longs mois, a bouleversé nos modes de vies. Aujourd'hui nous devons apprendre à vivre avec, nous protéger et protéger les plus fragiles d'entre nous, en respectant ce qu'on appelle désormais, les « gestes barrières ». Aujourd'hui, le port du masque et le lavage des mains au gel hydroalcoolique sont rentrés dans les mœurs. Même si Corneilhan a été relativement épargné, par les 1^{re} et 2^e vagues, nous devons rester vigilants et ne prendre aucun risque. C'est à ce prix-là que nous pourrions reprendre les festivités et manifestations associatives et voir la réouverture de tous nos commerces.

2020 c'est aussi les élections municipales, avec un entre-deux tours de plus de trois mois dû à cette crise sanitaire. Vous nous avez placés largement en tête du 1^{er} tour avec 49,29 % des suffrages à 31 voix de l'emporter. Au 2nd tour, vous nous avez fait confiance à plus de 58 %, avec 532 voix. Jamais une municipalité n'avait été élue avec autant de suffrages à Corneilhan. Vous avez fait le choix d'une véritable politique de proximité, à l'écoute de vos préoccupations, pour un développement raisonnable et harmonieux de notre village. Ce score nous honore et nous oblige à ne pas vous décevoir, je vous en remercie. La tâche est immense, mais notre volonté est décuplée par l'ampleur des difficultés rencontrées :

- Des personnels en souffrance, pour lesquels nous avons déjà revu bon nombre de contrats, afin de traiter chaque agent avec équité, dans le respect et la confiance mutuelle.
- Des finances en difficulté, où nous avons dû faire de nombreux arbitrages tant les mauvaises surprises nous sont tombées dessus (déchéance de subvention sur l'aire de lavage de 78 000 €, factures impayées et non budgétées, jugement prud'hommal suite à une rupture de contrat litigieuse de 14 000 €). Ah qu'il est facile de rendre un bilan positif à la veille d'échéances électorales !
- Un PLU qui comporte de nombreuses lacunes à cause d'un dossier construit à la hâte, pour l'approuver avant les élections. La ZAC de « Cabrières » a été suspendue par un avis du Conseil d'État, car elle aussi menée de manière précipitée malgré un contentieux connu depuis de nombreux mois.

Notre motivation se trouve renforcée face à cette situation compliquée et nous mettons toute notre énergie pour redresser Corneilhan.

2021 débute, et nous espérons tous, voir disparaître ce virus, pour enfin pouvoir nous réunir et partager des moments de convivialités tels que nous savons les organiser à Corneilhan. C'est ensemble, municipalité, associations et population que nous allons redémarrer et prendre ce « Nouveau Départ » tant attendu.

Ces quelques pages de notre nouveau journal, « Les 3 Corneilles », sont l'occasion pour moi de vous présenter encore cette équipe qui m'entoure, de faire un point précis de la situation telle que nous l'avons trouvée, mais surtout de lancer nos projets pour les 5 années à venir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2021*

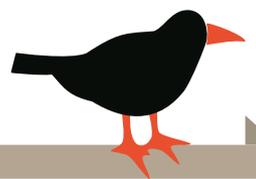


Prenez soin de vous

Bertrand Gelly, Maire de Corneilhan

*à l'heure où nous imprimons ce journal, nous ne savons pas si la crise sanitaire nous permettra de présenter les vœux à la population.

- 2** **Élections municipales**
- 4** **Budget**
- 6** **Urbanisme**
- 8** **Vie de la Commune**
- 12** **Enfance**
- 14** **Vie associative**
- 16** **Environnement**
- 18** **Retour en images**
- 20** **État civil Numéros utiles**
- 21** **Tribune Libre**





Bertrand GELLY,
Maire de Corneilhan



Muriel ROSELLO,
1^{re} adjointe



Jean ROUGEOT,
2^e adjoint



Elisabeth YEDRA RASPINI,
3^e adjointe



Michel CROS,
4^e adjoint



Nathalie SUDRE,
5^e adjointe

ÉLUS



Frédéric GUARNIERI



Florence GAS



Jean ROUSSEL



Evelyne GUY



Mario ZANINI

CONSEILLERS



Viviane FERRI



Pierre ALAUX



Nelly BOILLAT



Stéphane GIL

CONSEILLERS

CONSEILLERS OPPOSITION

**William QUINARD,
Elisabeth FABRE,
Alain MICHEL,
Patricia ORTUS.**

Les élus de la liste
"Corneilhan notre village"
n'ont pas souhaité
communiquer leur
photographie

Résultat des Élections Municipales & communautaires 2020

1^{ER} TOUR (DIMANCHE 15 MARS 2020)

Nombre d'inscrits	1303
Nombre de votants	843 (65,70 %)
Nombre de bulletins blancs	14
Nombre de bulletins nuls	6
Nombre de bulletins exprimés	823

NOMBRE DE VOIX RECUEILLIES PAR LES CANDIDATS

• Liste n° 1 "Un nouveau départ pour Corneilhan" B. GELLY	381 (46,29 %)
• Liste n° 2 "Corneilhan pour tous" M. ROGET	160 (19,44 %)
• Liste n° 3 "Corneilhan notre village" W. QUINARD	282 (34,26 %)

2ND TOUR (DIMANCHE 28 JUIN 2020)

Nombre d'inscrits	1301
Nombre de votants	943 (72 %)
Nombre de bulletins blancs	16
Nombre de bulletins nuls	19
Nombre de bulletins exprimés	908

NOMBRE DE VOIX RECUEILLIES PAR LES CANDIDATS

• Liste n° 1 "Un nouveau départ pour Corneilhan" B. GELLY	532 (58,59 %) 15 Élus
• Liste n° 3 "Corneilhan notre village" W. QUINARD	376 (41,41 %) 4 Élus

Commissions municipales



**FINANCES,
RESSOURCES HUMAINES,
ECONOMIE**

Mesdames ROSELLO Muriel,
SUDRE Nathalie,
YEDRA RASPINI Elisabeth,

Messieurs GIL Stéphane,
ROUGEOT Jean,
QUINARD William

**URBANISME,
DEVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE**

Madame FERRI Viviane,

Messieurs CROS Michel,
GUARNIERI Frédéric,
ROUSSEL Jean,
ZANINI Mario,
MICHEL Alain

SÉCURITÉ

Madame FERRI Viviane,

Messieurs ROUGEOT Jean,
ZANINI Mario, CROS Michel

**TRAVAUX,
ESPACES VERTS**

Madame GUY Evelyne,

Messieurs
ROUGEOT Jean,
CROS Michel,
ALAUX Pierre,
ROUSSEL Jean

**ÉCOLES, ALSH,
PETITE ENFANCE**

Mesdames SUDRE Nathalie,
ROSELLO Muriel,
GUY Evelyne,
ORTUS Patricia

Messieurs
GUARNIERI Frédéric,
GIL Stéphane

**COHÉSION SOCIALE,
CCAS**

Mesdames
YEDRA RASPINI Elisabeth,
BOILLAT Nelly, GAS Florence,
ORTUS Patricia,
FABRE Elisabeth

Messieurs ROUSSEL Jean,
GIL Stéphane

**CULTURE, PATRIMOINE,
ASSOCIATIONS,
FESTIVITÉS, SPORT**

Mesdames
YEDRA-RASPINI Elisabeth,
BOILLAT Nelly, GAS Florence,
FABRE Elisabeth

Messieurs ZANINI Mario,
ALAUX Pierre,
GUARNIERI Frédéric

**VITICULTURE,
ESPACE RURAL,
ENVIRONNEMENT**

Madame GUY Evelyne

Messieurs
ROUSSEL Jean,
GUARNIERI Frédéric

COMMUNICATION

Madame ROSELLO Muriel,

Messieurs ZANINI Mario,
GUARNIERI Frédéric,
ROUGEOT Jean

**ARTISANAT,
COMMERCES**

Madame FERRI Viviane

Messieurs CROS Michel,
ROUSSEL Jean,
GUARNIERI Frédéric





Budget 2020 : nos craintes pendant la campagne se sont malheureusement avérées exactes

En juillet 2020, nous avons dû réaliser le budget de l'année 2020, la moitié de l'année étant déjà passée, il s'agissait plus d'un ajustement des dépenses et recettes en cours, afin de couvrir les frais de la fin de l'année en se basant sur l'année précédente. En novembre 2020, nous avons dû réajuster le budget afin d'augmenter ou de diminuer certaines lignes budgétaires, ceci, afin de pouvoir terminer l'année 2020 correctement. Sur l'année 2020, voici une partie de ce que nous avons constaté :

4 300 € NON ENCAISSÉS

Depuis juin 2017, faute de bail, la mairie n'encaissait plus le loyer mensuel du garage mis à disposition pour la Poste situé dans le bâtiment communal au niveau du CCAS (ancienne Poste). Depuis cette date, rien n'avait été fait auprès de la Poste pour réclamer les loyers non payés. Dès ce constat, nous avons contacté la Poste afin d'établir une convention de régularisation des 43 mois non payés pour un montant mensuel de 100 €.

TOUT CET ARGENT DÉPENSÉ OU AU CONTRAIRE NON RÉCLAMÉ A MANQUÉ DANS NOS COMPTES EN 2020, ET N'A PAS SERVI L'INTÉRÊT DES CORNEILHANAIS.

Une nouvelle convention a été signée entre la Mairie et La Poste pour l'année 2021, le loyer sera de 150 € par mois.

92 000 € PERDUS

78 000 € de subventions qui ne rentreront pas dans les caisses de la mairie due à une erreur dans le montage du dossier. De plus, nous avons dû faire face à un jugement des prud'hommes et payer la somme de 14 000 €, conséquence de la rupture d'un contrat d'un agent, qui en 2017 a saisi le conseil des prud'hommes pour des irrégularités dans la procédure. Si les anciens élus avaient travaillé en collaboration avec les agents de la mairie en charge de ces dossiers, beaucoup d'erreurs auraient été évitées. Nous avons rétabli une véritable communication entre les élus et les agents.

106 800 € INUTILES

Il s'agit du montant des frais d'étude pour l'aménagement de l'entrée de ville RD154 E1 et l'avenue de Thézan. Malgré une contestation et un combat de plus de 2 ans (manifestations, pétition, création d'un collectif...), ce dossier a été traité en début d'année 2020, juste avant le premier tour. Sachant que nous étions contre ce projet à cet endroit, pourquoi nos prédécesseurs ont accéléré le dossier avant les élections ? Dépenser plus de 100 000 € alors qu'une majorité de Corneilhanais y était opposée ? Pourquoi ne pas avoir attendu le résultat des élections pour lancer ce projet et éviter aux contribuables corneilhanais de devoir supporter cette dépense inutile supplémentaire. Conformément à notre programme, nous avons annulé l'emplacement du giratoire dit « rond-point Nord » pour avancer sur notre projet d'un giratoire à l'intersection de la route de Lignan. Le bureau d'étude a été saisi afin de faire le nécessaire pour présenter un nouveau dossier au département de l'Hérault.

Finances

La demande d'audit auprès de la chambre régionale des comptes a été faite. Comme à chaque nouvelle élection et d'autant plus avec un changement de majorité, beaucoup de communes ont demandé un audit auprès de celle-ci. Nous sommes en attente des dates

de réalisation de cet audit.

Nous avons également sollicité un autre partenaire qui pourra effectuer une analyse financière de notre commune. Et comme nous vous l'avions dit dans notre programme cela ne coûtera rien !

Ressources humaines



DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2021 TOUS LES AGENTS DE LA COMMUNE DE CORNEILHAN SONT TITULAIRES OU STAGIAIRES

Nous avons examiné l'ensemble des dossiers des agents, et nous avons fait plusieurs constats :

- Absence de fiche de poste
- Absence d'entretien individuel annuel pour certains
- Absence de communication entre les élus et les agents

Nous nous sommes rendus compte que le régime indemnitaire RIFSEEP avait été mis en place par une délibération en avril 2016. Mais depuis cette date, de nouveaux cadres d'emploi, notamment les adjoints techniques territoriaux, auraient pu bénéficier du régime RIFSEEP et pour cela nos prédécesseurs auraient dû modifier et refaire une délibération. Cela n'a pas été fait.



Nous avons établi une nouvelle délibération sur le régime RIFSEEP en y incluant tous les cadres d'emploi qui y ont droit.

Nous avons souhaité harmoniser et répartir équitablement les indemnités au sein de la collectivité,

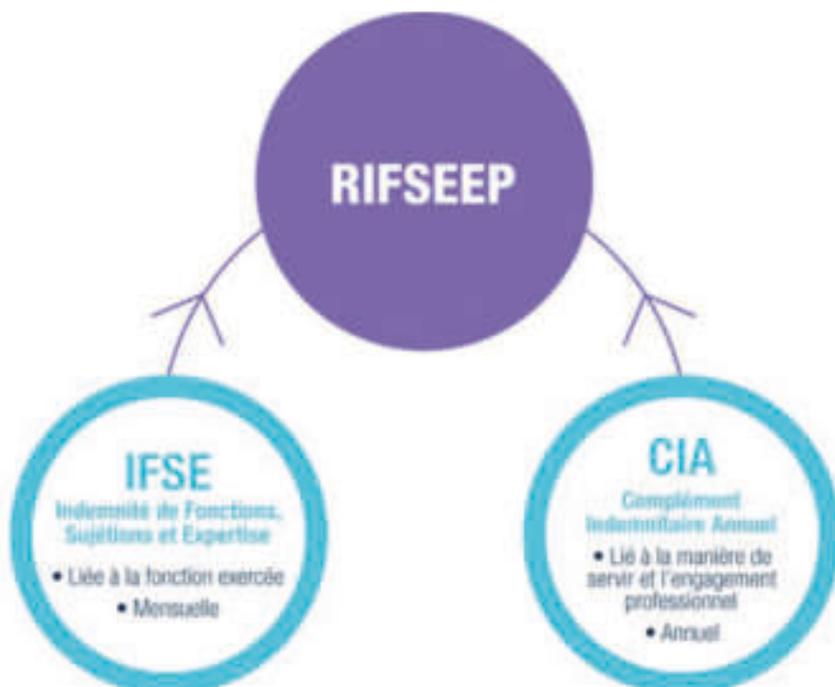
conformément à la réglementation. Nous nous sommes attachés au fait qu'aucun agent n'ait de perte de salaire.

Nous avons remis à chaque agent une fiche de poste pré-remplie qui doit être complétée et modifiée par l'agent. Cette fiche de poste servira de base pour les entretiens individuels annuels qui seront effectués courant janvier 2021. Depuis notre prise de fonction en juillet 2020, nous travaillons en concertation avec tous les services.

NOUS SOMMES À L'ÉCOUTE DES DEMANDES

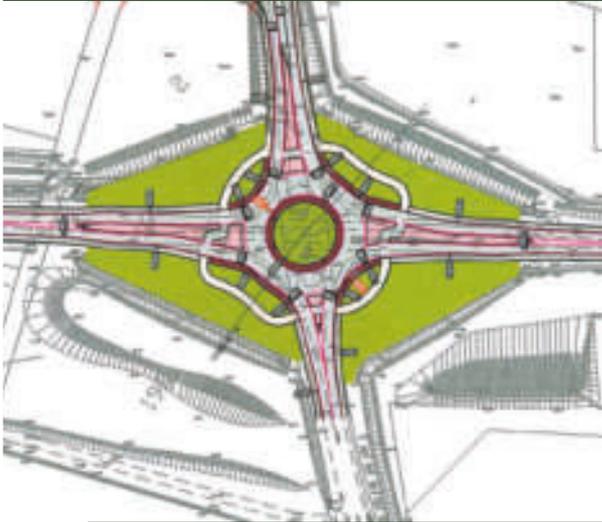
Nous essayons de rétablir une communication sereine avec tous les agents, essentielle pour assurer un service public de qualité.

NOUS AVONS REMIS À CHAQUE AGENT UNE FICHE DE POSTE PRÉ-REMPLIE QUI DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE ET MODIFIÉE PAR L'AGENT.





FAKE NEWS ? Vous avez dit FAKE NEWS ?



Contrairement à ce qui était annoncé dans les Fake News, (L'Écho de Corneilhan de novembre 2019) le rond-point à l'intersection de l'avenue de Thézan / RD 154 E1, ne se fera pas. Car vous, Corneilhanais, en avez décidé autrement, après un long combat de plus de 3 ans (intervention lors de la réunion publique, pétition de plus de 1 400 signatures, observations lors de l'enquête publique, recours gracieux, 2 manifestations...). Un dossier « Avant-Projet » a été déposé en décembre aux services du Département, pour avis technique, et va conduire, à la réalisation du rond-point souhaité par la majorité des Corneilhanais à l'intersection : Corneilhan / Lignan / Béziers/ Thézan et tout cela bien entendu en concertation avec le Département, car rien ne se fera sans son accord.

La ZAC de Cabrières se fera !

Depuis le début, nous sommes opposés au caractère surdimensionné de cette ZAC (260 lots, alors que Corneilhan compte 800 habitations, soit une augmentation de population de 40%), nous étions opposés aussi à l'imperméabilisation de la zone de recharge de la nappe Astienne, alors que les sécheresses se font de plus en plus fréquentes et que la ressource en eau est en déséquilibre sur tout le littoral. Mais eu égard à l'état du dossier, monté à la hâte, et voté à la veille de l'élection municipale, nous sommes liés à l'aménageur qui a déjà versé un droit d'entrée de 200 000 € et il nous est aujourd'hui impossible de l'annuler, car trop d'énergies et d'argent public ont été investis, nous ne pouvons pas rembourser de telles sommes. Nous devons adapter le projet aux impératifs judiciaires, locaux et environnementaux, qui en modifient

les tranches de réalisation ainsi que les accès, tel que nous nous y étions engagés.

Droit de réponse concernant l'article paru dans Midi Libre le 4 novembre 2020 concernant la ZAC de Cabrières : la ZAC de Cabrières devait être compensée par l'attribution de surfaces égales au titre de la protection de la biodiversité écologique et des espèces protégées. Une préemption avait donc été décidée sur la commune de Sauvian mais n'a pu aboutir suite à la décision du tribunal administratif de surseoir à statuer en date du 26 mars 2020 (reçue en mairie le 30 mars 2020).

Malgré la connaissance du dossier décisionnel et juridique de la ZAC de Cabrières ainsi que de sa transmission au Conseil d'Etat qu'avait l'ancienne équipe municipale, celle-ci a continué à prôner l'implantation de ce projet ainsi que les avantages financiers, enquête

publique comprise tout au long de la campagne électorale.

L'opposition nous conseille une solution passant par l'Obligation Réelle Environnementale (ORE). Ce moyen apparaît inadapté et ne s'applique pas à notre situation. Nous avons continué à travailler avec les services de l'état ainsi que les bureaux d'études qu'elle avait choisis, qui dès la prise de connaissance de la décision du conseil d'Etat d'annuler la préemption sur la commune de Sauvian (29 juillet 2020), ont dû rechercher d'autres solutions de remplacement.

Cet état de fait n'annule pas ce projet mais il le retarde. La ZAC de Cabrières se fera, mais de façon plus raisonnable et cohérente.

Notre ténacité donnera des résultats et par notre engagement, les administrés ont compris que nous sommes au plus près de leurs préoccupations.



Gestion des dossiers

DOMAINE DE LA GESTION DES DOSSIERS LIÉS À L'URBANISME, NOUS AVONS À DÉPLOER PLUSIEURS POINTS...

CABANISATION

Nous avons constaté de nombreuses infractions au Code de l'urbanisme. Plus d'une centaine de dossiers sont en cours de traitement d'étude.

DÉPÔTS SAUVAGES DE MATÉRIAUX DANS L'ESPACE ENVIRONNEMENTAL

Ces dépôts sur le territoire de la commune qui, pour leur majorité, existent sans autorisation préfectorale depuis de nombreuses années, n'ont pas fait l'objet de déclaration et ne sont pas régularisables.

Nous luttons également contre la multitude de dépôts sauvages qui n'ont pas tous pour date la décision prise par le SICTOM de fermer la déchetterie aux entreprises. Ils sont pour un grand nombre, connus de l'opposition car ils existaient de leur temps mais n'en avaient pas traité leur enlèvement. Nous en avons pris acte et procédons aux mesures utiles à les faire enlever, contraventions à la clé lorsque le déposant est identifiable et réticent à les retirer (photo ci-dessus).

SENTIERS NON ENTRETENUS

Le très mauvais état général des sentiers et chemins de service impose une réfection importante et un entretien régulier. Il s'agit de maintenir leur rôle et leur utilité indispensables à la circulation des engins agricoles.

MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU

REVALORISATION DU CENTRE ANCIEN DU VILLAGE

Une modification simplifiée du PLU est à l'étude et comporte notamment un plan de circulation et stationnement ainsi que le réaménagement du centre. Ce projet passera par la concertation de la population.

PROJET D'UNE ZAE

Nous travaillons sur un projet d'implantation de Zone d'Activité Économique sur la base Sud-Ouest de la commune entre la RD 154 E1 et le village. Ce projet est porté par la nécessité de faire exister à sa juste valeur le Centre de Secours des Sapeurs-Pompiers et son École de Formation de Jeunes Sapeurs-Pompiers, ainsi que proposer des terrains aux artisans désirant développer leur activité ou s'installer sur Corneilhan.





Événements marquants depuis les élections

LE 3 JUILLET 2020, INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL, ÉLECTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS. LE 16 JUILLET 2020, BERTRAND GELLY, MAIRE DE CORNEILHAN, A ÉTÉ ÉLU 7^e VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉZIERS MÉDITERRANÉE. LES FONCTIONS DE DÉLÉGUÉ À LA VITICULTURE ET AU SPORT LUI ONT ÉTÉ CONFIEES PAR LE NOUVEAU PRÉSIDENT, ROBERT MÉNARD.

Les Biterrois solidaires des habitants de Corneilhan ! Son maire, Bertrand Gelly, a récupéré le 24 juillet dernier 1700 masques de protection réutilisables, offerts par la Ville de Béziers. Le 17 août 2020, à Roujan, avait lieu l'assemblée générale d'installation du Conseil Syndical du SICTOM Pézenas Agde. Frédéric Guarnieri, conseiller municipal de Corneilhan est élu 15^e vice-président délégué à « la sensibilisation du jeune

public en milieu scolaire ». Délégation qui correspond parfaitement à son rôle dans notre municipalité.

Ce jeudi 11 septembre 2020, une partie du conseil municipal était présente aux côtés du maire de Corneilhan, Bertrand Gelly, vice-président de l'Agglo délégué à la viticulture, et d'Alain Biola, maire de Bassan, à la cave coopérative « Terroirs en Garrigues » sur le site de Corneilhan, lors de la visite du président de l'Agglo, Robert Ménard, accompagné de Madame la

députée, Emmanuelle Ménard. La visite, guidée par le directeur David Mazel et le président José Martinez, a permis de faire un point à mi-vendanges sur une récolte en légère baisse, mais d'une excellente qualité, qui laisse présager un bon millésime 2020. Les différentes personnalités présentes se donnent rendez-vous après vendanges pour lancer en partenariat avec le groupe VINADEIS et le syndicat des Côteaux de Béziers, des actions de promotion des vins.



Services techniques

Avec l'arrivée de la nouvelle municipalité, les agents du service technique ont trouvé de la compréhension et du respect. Avec du matériel vétuste, ils accomplissent néanmoins les tâches qui leur sont demandées et vous pouvez constater petit à petit les améliorations dans la commune.

Pour 2021, ils occuperont de nouveaux locaux provisoires, les matériels obsolètes seront remplacés au fur et à mesure, un réel suivi d'entretien pour les autres, afin de travailler dans de meilleures conditions et surtout en sécurité.

Améliorer leurs conditions de travail est l'objectif que nous nous sommes fixés.



Sécurisation de la circulation et stationnements

Durant la campagne électorale, nous vous avons rencontré et noté vos attentes. Ayant un budget restreint pour l'exercice 2020, nous avons néanmoins débuté la sécurisation de la circulation. Des « STOP » ont été implantés à l'intersection de l'avenue Jean Moulin et de l'avenue des Hussiches ainsi que sur l'avenue de Thézan afin de réduire la vitesse. Une zone « 30 » a été mise en place avenue Jean Moulin. Création aussi de deux places supplémentaires de stationnement



« personne handicapée », quatre places de stationnements dans le centre ancien, dont trois stationnements minute de 8 h à 13 h pour permettre l'accès aux commerces et administrations. La convention avec la fourrière automobile de la Ville de Béziers a été signée fin décembre 2020.

2021 : enfin ils arrivent !



La convention avec la police municipale de Béziers, tant attendue, sera effective dans le courant du premier semestre 2021 comme promis et donnera aux Corneilhanais plus de sécurité. Ensuite, un nouveau policier municipal sera recruté pour travailler en transversalité avec la police municipale de Béziers ainsi qu'avec la gendarmerie de Murviel les Béziers.

LA VIDEO PROTECTION.

Inscrite au budget 2021 il y aura aussi la pose de 9 caméras de vidéo protection pour faire face aux incivilités du quotidien.

LA SIGNALISATION.

Pour venir compléter le dispositif de sécurisation déjà entrepris et pour la sécurité de nos enfants, un ralentisseur sera mis en place avenue Jean Moulin.

D'autres points sensibles demandés par des riverains sont à l'étude.

Pour finir l'année 2021, il y aura la mise en conformité des places de stationnement « personne handicapée » qui aurait dû être réalisée avant le 4 avril 2018.



CCAS : une équipe à l'écoute

LE CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE) DE CORNEILHAN C'EST UNE ÉQUIPE D'ÉLUS ET DE BÉNÉVOLES ACTIFS ET À L'ÉCOUTE.

Son rôle est, dans la mesure du possible, de remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale en proposant un ensemble de prestations et en orientant les personnes concernées vers les partenaires sociaux pouvant les aider. Le CCAS se mobilise principalement dans la lutte contre l'exclusion

(banque alimentaire) et le soutien au logement.
Téléphone : 04 67 37 73 64
Nous avons activement participé à la collecte nationale de la banque alimentaire du 29 novembre 2020 et nous remercions la direction de l'Intermarché de Lignan-sur-Orb pour son accueil et la participation des commerçants de Corneilhan.

CES DERNIERS MOIS, LA CRISE SANITAIRE ne nous a pas permis d'accueillir nos aînés au traditionnel repas de Noël, c'est pourquoi des colis gourmands ont été distribués par les élus et bénévoles, membres du CCAS, aux Corneilhanais de plus de 65 ans auxquels nous disons à très bientôt pour le prochain repas qui nous l'espérons aura lieu fin 2021.



Comme annoncé lors de notre campagne, nous nous sommes engagés à faire travailler, en priorité, les artisans, entreprises et commerçants de la commune.



DEPUIS NOTRE ÉLECTION

Nous avons relancé la page Facebook de la mairie, afin de communiquer et d'échanger avec les Corneilhanais.
www.facebook.com/Communedecorneilhan

Décembre 2020, dans l'urgence, nous avons dû refaire le site internet de la commune, avec l'aide bénévole d'un Corneilhanais. Celui-ci comporte de nouvelles rubriques et liens utiles que nous vous invitons à découvrir. www.corneilhan.fr

Enfin pour cette année 2021, la parution du journal « Les 3 Corneilles » qui sera distribuée dans vos boîtes à lettres, deux fois par an.





Une rentrée des classes de septembre « masquée » !



UNE RENTRÉE DES CLASSES PARTICULIÈRE CETTE ANNÉE EN RAISON DE L'ÉPIDÉMIE DE LA COVID-19 ET, MALGRÉ CES CONTRAINTES, LA RENTRÉE S'EST BIEN PASSÉE. LA MUNICIPALITÉ A TENU À FOURNIR AU PERSONNEL ENSEIGNANT, ATSEM, TECHNIQUE AINSI QU'AUX ANIMATEURS DE L'ALSH, DES MASQUES DE PROTECTION.

Ces derniers ont été remis par Madame Nathalie Sudre, 5^e adjointe, accompagnée du conseiller municipal Mario Zanini, à Madame Nolwenn Gallon, directrice de l'ALSH et Madame Delphine Maraval, directrice de l'école. L'ensemble des personnels a été présenté aux nouveaux élus.

À LA RENTRÉE DES VACANCES DE LA TOUSSAINT, de nouvelles consignes sanitaires ont imposé le port du masque

LES EFFECTIFS SONT STABLES : 134 ENFANTS SCOLARISÉS DONT 52 EN MATERNELLES ET 82 EN PRIMAIRES.

aux écoliers de l'école primaire. Les parents rencontrant des difficultés pour équiper leurs enfants peuvent se rapprocher de la mairie. Merci à nos agents qui garantissent la sécurité et l'entretien des locaux scolaires.

Vendanges pédagogiques

Mardi 1^{er} octobre se sont déroulées les vendanges de la vigne pédagogique, située à l'entrée du village, par les élèves de l'école. Les élus ont donné un coup de main et tout s'est déroulé dans la bonne humeur. Cette matinée s'est clôturée par un goûter offert par le Crédit Agricole de la Font

Neuve de Béziers. Nous tenons à remercier également la Cave Coopérative et ses adhérents pour leur présence et la mise à disposition du matériel viticole. Le cépage « Petit Maseng », d'excellente qualité, va donner une cuvée 2020 exceptionnelle de Carthagène, vendue par l'école au profit de la coopérative scolaire.



Opération « mon premier dico »



La mairie de Corneilhan, en partenariat avec l'association « Le Dico », a pris l'initiative d'offrir un dictionnaire à tous les élèves de CP. Cette opération se déroulera très prochainement en présence de monsieur le Maire et le président de l'association M. Francis, avec l'objectif d'inciter nos écoliers à s'en servir, à découvrir la richesse du vocabulaire, avec bien sûr la collaboration des professeurs des écoles. Nous sommes heureux, par ce présent, de contribuer à l'enseignement dispensé ainsi qu'à l'éveil au monde par les mots. Les années de primaire sont fondamentales !



Noël à l'école !

LA FÊTE DE NOËL S'EST DÉROULÉE LE 18 DÉCEMBRE EN PRÉSENCE DU PÈRE NOËL. LES ENFANTS ONT REÇU LEUR CADEAU À L'ISSUE D'UN PETIT GOÛTER OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ. TOUT S'EST DÉROULÉ DANS L'ÉMOTION ET LA JOIE.



Ados

Depuis la rentrée de septembre nous avons eu le regret de ne pas avoir pu ouvrir la Maison des adolescents.

PLUSIEURS RAISONS À CELA :

- non-conformité des locaux,
- sécurité non assurée pour nos ados,
- problème de réglementation concernant la déclaration des 14-17 ans auprès de la direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale,
- épidémie de COVID

Dès la fin de l'épidémie, la ludothèque et l'accueil de nos ados redémarreront dans un nouveau format.

Ludothèque : elle se déroulera le vendredi soir en période scolaire de 20 h 30 à 23 h 30 à la salle des conférences.

ACCUEIL DE NOS ADOS :

- Pour les 11-13 ans pendant les vacances scolaires à l'ALSH avec un accueil spécial 2 jours par semaine de 16 h 30 à 19 h envisagés les lundi et mercredi .
- Pour les 14-17 ans, accueil au sein de l'association des adolescents pendant les vacances scolaires le vendredi soir de 20 h 30 à minuit.
- Activité de Roller le samedi matin de 11 h à 12 h dans la cour des écoles.

Centre aéré

Cette année, nous avons pris l'initiative d'ouvrir le centre de loisirs pendant les vacances de la Toussaint ainsi que le mercredi toute la journée. C'est un grand succès en terme de fréquentation malgré les nouvelles restrictions sanitaires qui ont perturbé la seconde semaine par l'annulation de certaines sorties. Pour tout renseignement concernant ces activités, vous pouvez contacter le Coordonnateur Enfance Jeunesse, Fabrice Calvayrac : 04 67 37 92 37 - 04 67 37 73 64 coordinationenfancejeunesse@corneilhan.fr





Honneur à nos sportifs

L'entente Corneilhan-Lignan football se porte bien ! Le début de saison 2020-21 reflète la très bonne fin de saison 2019-20 de notre club, mais la Covid, nous coupe l'herbe sous les pieds : tournois et stages annulés, spectateurs et buvettes interdits. Heureusement, il reste quelques sponsors fidèles et nos mairies pour maintenir le bon élan du club. L'école de foot animation, bien encadrée par nos éducateurs, démontre tout le potentiel de nos petits villageois sur le département. Toutes nos catégories sont bien engagées, dont certaines postulent pour les premières places, une pensée particulière pour nos féminines dont c'est la deuxième année au sein du club. L'ECL a besoin de dirigeant(e)s, éducateur(e)s et partenaires pour améliorer et atteindre ses objectifs. Mais surtout pour transmettre cette passion aux futures générations.



Rugby Corneilhan XV – de la passion, des ambitions ... malgré la drôle de situation

1995-2020... 25 années, 25 saisons que le Rugby Corneilhan XV arpente fièrement les pelouses languedociennes puis occitanes à la

conquête de ce fameux « planchot » dont tout joueur ayant un jour foulé la pelouse rêve secrètement, parfois sans jamais avoir la chance de le

soulever. Qui l'eut cru en effet, voilà 25 ans, 3 copains et un cafetier font le pari totalement fou, dans ce bastion régional du ballon rond, de monter une équipe de rugby... Évoluant en 3^e/4^e série de Ligue Occitanie, toujours invaincu cette saison, occupe la 3^e place de sa poule avec un match de moins à son actif. Les 40 licenciés séniors sont sur le pont sous la houlette de nos coachs Cyril et Jean Mi. À travers cet article il convient de rendre un hommage appuyé à l'ensemble des bénévoles (jeunes et un peu moins jeunes). Merci enfin à nos fidèles partenaires et sponsors sans lesquels l'aventure n'existerait simplement pas .



L'association VOLLEY



Existe depuis 2 ans en son nom propre. Sa vie a commencé il y a 40 ans au sein du village sous l'ère de M. Arvieu Jean-Marc qui a su conserver cette activité dans notre village en sport loisirs. Cette activité se déroule en semaine le mardi soir et le jeudi soir à 20 h. L'association est constituée d'une équipe Féminine et Masculine en championnat départemental. Pour toutes personnes intéressées par cette activité, voici les coordonnées de nos contacts : M. Arboux Stéphane au 07 77 97 95 50, stephanearb.34@sfr.fr et M. Algouy Stéphane 06 20 42 41 04, stefaigouy@gmail.com. Ouvert à tous les plus de 17 ans.

Association des Parents d'Élèves de Corneilhan



Les contraintes sanitaires ont empêché cette année la tenue des traditionnelles manifestations organisées par l'Association des Parents d'Élèves de Corneilhan. Outre la tenue impossible du vide-greniers du 1^{er} mai et de la fête de l'école, l'APEC a dû se résoudre à renoncer au vide-greniers de l'automne et à la bourse aux jouets. Mais l'APEC ne manque pas de ressources et d'idées ! Une vente de sapins

a ainsi été organisée et 84 beaux spécimens, venus tout droit des Hauts-Cantons, ont été vendus à la population, bienheureuse de ne pas avoir à se déplacer pour récupérer le conifère qui, décoré, égayera toute la maison. L'association organisera également une tombola pendant l'hiver et espère des jours meilleurs afin de retrouver le vide-greniers du 1^{er} mai et le loto, qui cette année pourrait être repoussé en juin, et serait intégré à la fête de l'école...

Tout l'argent récolté servira bien évidemment pour les activités des enfants scolarisés à l'école des Petites Corneilles (sorties scolaires, cinéma, financement des costumes de la fête de l'école, goûter du carnaval, pâquette...).





La commune de Corneilhan maintient son engagement dans le label « Terre Saine »

DEPUIS 2017, LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES (= PESTICIDES) NE SONT PLUS UTILISÉS POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS.

L'abandon des pesticides évite la pollution des nappes phréatiques et des eaux de ruissellement, protège la santé et favorise la biodiversité. Cela implique aussi l'utilisation de méthodes d'entretien différentes et chronophages.

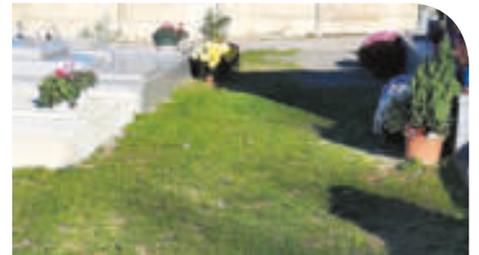


VOIRIES COMMUNALES, PIEDS DE MURS... : VOUS AVEZ DIT « MAUVAISES » HERBES ? PAS SI SÛR...

Cette végétation qui pousse spontanément offre de nombreux avantages :

- grâce à elle, la nature s'invite sans effort et gratuitement dans le village ;
- elle contribue à améliorer le cadre de vie, un enherbement spontané, une « pelouse », des fleurs... participent à un cadre plus naturel et plus agréable ;
- elle favorise la biodiversité, plus il y aura d'espèces végétales, plus il y aura d'insectes et autres animaux pour s'y abriter, butiner, lutter contre les parasites et indésirables ;

POUR L'ENTRETIEN DES ENHERBEMENTS SPONTANÉS : IL FAUT LAISSER POUSSER POUR POUVOIR COUPER !



- et, n'oublions pas que les végétaux limitent la pollution car ils absorbent le CO₂ produit par les activités humaines par photosynthèse...

CHACUN, À SON NIVEAU PEUT AGIR : COMMENT ?

Vous pouvez contribuer à l'embellissement de votre quartier en nettoyant, en arrachant « les herbes folles » devant chez vous !

AMÉNAGEMENT DES CIMETIÈRES

Le cimetière est enherbé et tondu, une phase d'engazonnement des allées va suivre. Une évolution due majoritairement à l'initiative et à l'implication des agents techniques.

SICTOM

CET ÉTÉ, UN CHANGEMENT IMPORTANT A EU LIEU CONCERNANT L'ACCÈS AUX PROFESSIONNELS DE LA DÉCHETTERIE CORNEILHAN/LIGNAN

Celle-ci leur est désormais interdite, ils doivent déposer leurs déchets dans celles qui leurs sont dédiées : Magalas et Servian pour les plus proches ou bien : Cers, Agde, Saint-Thibéry, Pézenas, Montagnac et Roujan. Un badge d'accès personnalisé est nécessaire pour se rendre sur ces sites.

UN PETIT RAPPEL SUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS RECYCLABLES

Les bacs doivent être sortis la veille du jour de collecte et rentrés le jour même. Il est regrettable qu'hormis les personnes bénéficiant d'une autorisation municipale, un trop grand nombre d'habitants ne respecte pas ces règles de base. De ce fait, et en accord avec les services du SICTOM, la municipalité pourra très prochainement procéder à la verbalisation de tous ceux qui ne rentrent pas leurs bacs chez eux, en dehors des jours dédiés à la collecte. Pour les encombrants, les personnes ne pouvant se rendre à la déchetterie par leurs propres moyens, il est possible de prendre rendez-vous en mairie avec les agents techniques municipaux pour en assurer l'enlèvement. Pour lutter contre les incivilités dans le centre ancien, lors d'une visite sur une autre commune du SICTOM, il nous a été présenté un nouveau mode de collecte des ordures ménagères et déchets recyclables qui pourrait être mis en place pour le centre du village, à savoir les colonnes aériennes ou enterrées.

CE DISPOSITIF PRÉSENTE UN GRAND NOMBRE D'AVANTAGES

La BOM (Benne à Ordures Ménagères) ne circulerait plus



dans le centre ancien, donc plus de difficultés d'accès par rapport à des voitures mal stationnées/nuisances.

ACCESSIBILITÉ (RUES ÉTROITES, VOITURES MAL GARÉES)

Nuisances sonores dues aux camions et à la manipulation des bacs par les ripeurs (ex éboueurs...). Plus de bacs qui débordent, avec des sacs poubelles éventrés et moins d'odeurs, donc plus hygiénique.



Les colonnes sont vidées une à deux fois par semaine, par un camion équipé d'une grue. Une étude de mise en place de ces colonnes au niveau du centre ancien de la commune va donc être réalisée.

Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

Pour éviter les risques d'incendie et autres désagréments (coupure ligne EDF, téléphone, etc) nous vous rappelons que chaque propriétaire est tenu de respecter le débroussaillage de sa parcelle. Vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour plus d'informations ou consulter le site web Hérault.gouv.fr - Site web : www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-durable/Foret/Prevention-des-forets-contre-les-incendies/Reglementation-debroussaillage





Retour en images



14 JUILLET
PRÉSENTATION DES ÉLUS,
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE



7 août - Visite Centre de Secours



4 août - Distribution
masques par le maire



30 septembre
Tournée avec les services du Sictom



Travaux Circulation

19 OCTOBRE
HOMMAGE À
SAMUEL PATY
SUR LE PARVIS
DE LA MAIRIE



20 octobre - Mariage du fils du Conseiller Roussel



11 novembre - Cérémonie
au Monument aux Morts



24 octobre - Mariage du frère de la 1^{re} Adjointe



État civil

Naissances

SINCÈRES FÉLICITATIONS AUX HEUREUX PARENTS

Zoé NACHIN le 15 février 2020
 Océane, Adaline FAURÉ le 19 février 2020
 Lou, Louis, Léo BALMISA le 27 mars 2020
 Seyana, Brigitte, Madeleine SCHILHANECK GRANCERET le 05 avril 2020
 Camille, Eric, Francis BERTRAND le 12 mai 2020
 Luisa, Angèle, Dominique CARRACO le 05 juin 2020
 Julian, Olivier, Jérôme WESOLY le 16 juin 2020
 Rose, Sophie, Salomé TITA-FARINELLA le 27 juillet 2020
 Elia, Cynthia, Vjolica, Nathalie AHMETI le 29 juillet 2020
 Calaleya, Sabine, Florence, Marie-Thérèse, Adrienne Béatrice RODRIGO le 30 juillet 2020
 Elona, Viviane, Suzanne ESCARCELLE le 12 août 2020
 Léon, Joseph, Pierre-Henri BLAISE le 15 août 2020
 Louisa, Amaya LAPLACETTE le 29 août 2020
 Treissy, Martine, Yvette, Edith, Claude GACIA le 06 octobre 2020
 Baptiste, Pierre, Dominique FABRE le 18 novembre 2020

Mariages

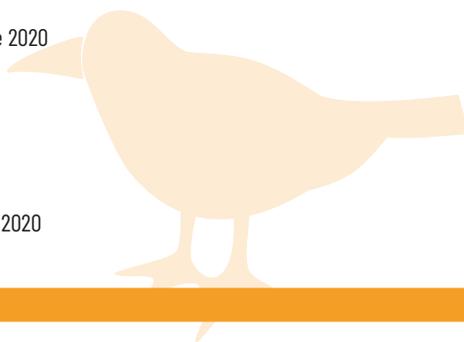
TOUTES NOS FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX ÉPOUX

Benjamin, Michel BLANC et Anne-laure, Marie, Juliette MARTIN le 20 juin 2020
 Arnaud, André, Daniel ROUSSEL et Emilie, Marie-Antoinette, Carole COUSIN le 08 octobre 2020
 Lionel, Michel, Gillian BURTÉ et Caroline, Laurence ESCANDE le 24 octobre 2020

Décès

C'EST AVEC TRISTESSE ET UNE PENSÉE POUR LEUR FAMILLE ET LEURS PROCHES QUE NOUS NOUS PROPOSONS DE RENDRE HOMMAGE À LA MÉMOIRE DE CELLES ET CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS

Claude FINDANÉ veuve ABECASSIS le 04 janvier 2020
 Marie-Rose VIALA veuve LATTES le 08 janvier 2020
 Jacques COUDERC le 12 janvier 2020
 Henriette SALVETAT veuve JALBY le 28 janvier 2020
 Gilberte DUTROMPT veuve DUBOIS le 18 février 2020
 Pierre JARDI le 20 février 2020
 Jean-Claude CANAC le 07 mars 2020
 Thérèse LEGRAND veuve DUSCHENE le 15 mars 2020
 Henriette PECH veuve LAVENE le 18 mars 2020
 Arlette SENTENAC épouse REVEILLE le 08 avril 2020
 Annick JACQUIN veuve CHAMPAGNE DE LABRIOLLE le 18 avril 2020
 Josiane GERBERT épouse OTTAVI le 21 avril 2020
 Gustave RIGALT le 22 avril 2020
 Andrée FARGUES épouse DOUTRE le 10 mai 2020
 Lucienne AUBRIOT veuve ROUSSEL le 23 mai 2020
 Jeannine FAURE veuve MELOTTE le 06 juin 2020
 Suzanne VANSEBROUCK veuve DUBIEF le 22 juin 2020
 Roland ALBAREL le 03 juillet 2020
 René BONGRAND le 07 juillet 2020
 Camille SÉNÉGAS le 30 juillet 2020
 Marie-France COSTOSÉQUE divorcée PUJOL le 31 juillet 2020
 Robert FUXA le 04 août 2020
 Andrée BENOIT veuve MOUNIS le 06 août 2020
 Jean GARCIA le 19 septembre 2020
 Joséphine LLADSER veuve OCHOCINSKI le 26 septembre 2020
 Renée BAUDESSON le 09 octobre 2020
 Michel GIGAND le 13 octobre 2020
 Claudine BELLET épouse GLEIZES le 14 octobre 2020
 Lucien DEFAYE le 19 octobre 2020
 Francine SALVADOR épouse LESTEL le 21 octobre 2020
 Doria TOTAJADA veuve LAHONDES le 22 octobre 2020
 Monique, Marie MAZARS veuve RODIERE le 22 novembre 2020



Numéros & adresses utiles

MAIRIE

Accueil du public
 Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Fermée le mercredi après-midi et le samedi.
 Place de la Mairie
 34490 CORNEILHAN
 Tél. 04 67 37 73 64
 accueil@corneilhan.fr

CCAS

Tél. 04 67 37 73 64

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi : de 9 h à 12 h
Fermée le Mercredi
 Place de la Mairie
 34490 CORNEILHAN
 Tél. 04 67 37 86 69

COLLECTE SICTOM

Mercredi : bac vert
Jedi : bac jaune
Samedi : bac vert
 accueil@corneilhan.fr

DÉCHETTERIE

RD39 Route de Lignan-sur-Orb
 Tél. 06 75 38 19 12
 Du lundi au samedi
 8 h 30-12 h et 14 h-17h30
 (les derniers entrants jusqu'à 11 h 45 le matin et 17 h 15 l'après-midi)
 Fermée : le jeudi, dimanche et jours fériés.

LES NUMEROS QUI SAUVENT

SAPEURS POMPIERS : Urgence 18 -112
SAMU : 15
GENDARMERIE NATIONALE : Urgence 17
 23, avenue de la République
 34490 MURVIEL-LES-BEZIERS
 Tél. 04 67 37 83 99

Correspondant Presse

Midi Libre
 Antoine Aranda - Tél. 06 98 69 93 17
 corresmidilibre@corneilhan@gmail.com



Liste « Corneilhan notre village »

Corneilhanaises, Corneilhanais,

Beaucoup de reproches sont faits à l'ancienne municipalité par M. Gelly et son équipe. Aussi nous avons décidé de vous transmettre les vrais chiffres sur les finances qu'a laissés l'ancienne équipe, les meilleurs résultats depuis 10 ans :

Au 31 décembre 2019, l'excédent financier était de 185 222,75€ qui a été réparti de la manière suivante : 100 000€ en investissements et 85 222,75€ en fonctionnement.

La trésorerie de la commune au 30 juin 2020 était de 592 118€ validée par le trésor public.

Le déplacement du giratoire engendre des frais d'études supplémentaires de 59 135,10€ en intégrant l'aménagement de l'accès à la ZAC Cabrières, au total 165 935,10€.

Le coût estimatif des travaux : 624 000€ pour le rond-point et 396 000€ pour l'aménagement des voies, total 1 020 000€. L'illogisme et l'entêtement... pourrait nous coûter cher... en impôts...

Concernant la ZAC, sur sa réalisation, sur sa superficie, sur sa planification, sur la renégociation avec Buesa... seule réponse depuis six mois à

chaque conseil municipal... « c'est en cours... ».

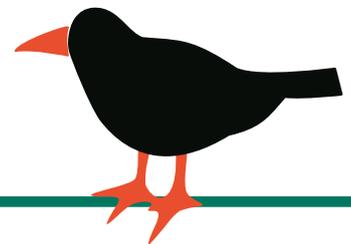
Pour information : M. Cros, adjoint, a annoncé qu'il interviendrait sur les nombreux dossiers d'habitations ou cabanes illégales ou non déclarées.

Le maire a décidé de diminuer de moitié la prime de fin d'année à l'ensemble du personnel et par contre a augmenté le montant des indemnités des élus.

L'achat du terrain prévu par l'ancienne mairie pour la réalisation de commerces a été validé.

Prenez soin de vous.

Les élus de l'opposition



Un Nouveau Départ pour Corneilhan

Chères Corneilhanaises, Chers Corneilhanais,

Avec cette nouvelle année et notre nouvelle équipe, c'est un souffle nouveau qui s'offre à vous.

Vous nous avez fait confiance pour créer un nouveau Corneilhan et nous ferons tout pour atteindre notre objectif.

Nous avons souhaité communiquer avec vous par le biais de ce nouveau magazine, « Les 3 Corneilles », afin de vous informer de nos actions et de la vie de la commune.

Certaines décisions n'ont pas été faciles à prendre et nous avons souhaité remettre la municipalité dans la légalité dans divers domaines, c'est là notre mission, notre devoir.

En raison des difficultés financières découvertes, et afin que nos agents puissent bénéficier d'une prime de fin d'année correcte, monsieur le Maire a renoncé à son indemnité du mois de décembre pour la redistribuer aux personnels municipaux.

Soyez certains de notre dévouement et notre engagement pour œuvrer au mieux pour Corneilhan.

Nous vous souhaitons une très belle année 2021.

Muriel ROSELLO 1^{re} Adjointe
L'équipe d'« Un Nouveau Départ pour Corneilhan »

Buesa
AMÉNAGEUR PROMOTEUR

Logements neufs - Terrains à bâtir

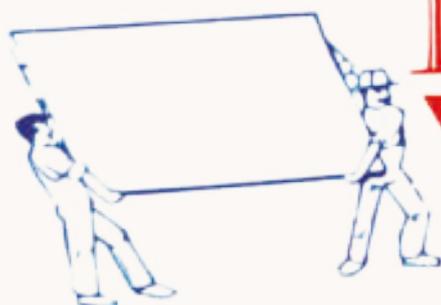


17, rue de la République
34500 Béziers

buesa-ap@buesa.com
buesa.com

04 67 00 50 00

S P É C I A L I S T E S E C O N D Œ U V R E



ISOPLUS
NEUF & RENOVATION

PLAFONDS - ISOLATION
DOUBLAGES - CLOISONS

Philippe BISCAYE

Z.A La Mouline - 6 rue Saint Sernin - 34490 CORNEILHAN

06 12 13 75 53 - isoplus@wanadoo.fr